

HONORAIRES DE L'AGENCE



	Bureaux, locaux à usage professionnel et industriel	Locaux à usage commercial	Terrains à usage commercial, artisanal ou industriel	Cession de droit au bail	Fonds de commerce
VENTE Jusqu'à 100.000€	10.000€ HT Soit 12.000€ TTC	10.000€ HT Soit 12.000€ TTC	10.000€ HT Soit 12.000€ TTC	10.000€ HT Soit 12.000€ TTC	10.000€ HT Soit 12.000€ TTC
Au-delà de 100.000€	4% HT + TVA à la charge du vendeur 3% HT + TVA à la charge de l'acquéreur	10% HT + TVA	10% HT + TVA	10% HT + TVA	10% HT + TVA
Programme neuf En exclusivité (+ de 5 lots)		2,5% HT + TVA à la charge de l'acquéreur 3,5% HT + TVA à la charge du promoteur			
LOCATION	30% HT + TVA du loyer annuel à répartir entre bailleur et locataire				

Les honoraires affichés sur ce barème doivent être "effectivement pratiqués" à l'issue des transactions réalisées par l'intermédiaire du professionnel (cf. arrêté du 10 janvier 2017 l art.2)

Notre clientèle exclusivement professionnelle est en majorité assujettie à la TVA permettant la récupération. Toutefois, certaines professions (médicales, assurances, banques, associations, etc...) ne sont pas assujetties.

Carte Prof. n°2501 2021 000 000 006 - CCI du Doubs
Sans détention de fonds
90, rue des Granges - 25000 Besançon - 03 81 82 14 88